

Le parcours pas à pas

Circuit complet : 10,5 km
Circuit avec variante : 5,500 km

| Parcours | Observations |
|---|--|
| <p>1 - Départ place de l'Église. En face, prenez la rue des Droits de l'Homme et l'impassé des Murailles pour rejoindre la rue Raymond-Tellier.</p> <p>2- À droite en descendant la rue, empruntez l'escalier qui mène à la rue de la Vallée. Ensuite prenez à droite.</p> <p>3- À gauche, prenez la rue Raymond-Lecerf. Traversez la rue des Ponts et continuez jusqu'à la rue du Gros-Moulin.</p> <p>4- Prenez à droite et suivez la rue du Gros-Moulin.</p> <p>5- Traversez la route pour emprunter sur la gauche la rue de la Grefferie. Gravissez le chemin jusqu'au prochain carrefour.</p> <p>6- Au carrefour prenez à gauche le chemin rural (CR) menant jusqu'à la rue Jules-Ferry et continuez.</p> <p>7- À droite prenez la rue Jean-Philippe-Rameau et la rue Emmanuel-Chabrier puis à gauche la rue Offenbach et la rue de la Gare.</p> <p>8- À l'intersection avec la rue Albert-Frappin, prenez à droite direction le rond-point des Cerisiers. Dirigez-vous ensuite à gauche, rue de Couleuvreux, en empruntant à gauche la piste cyclable.</p> <p>9- Variante possible au circuit (voir ci-dessous)*</p> <p>10- Après le pont de la déviation, en fin de piste cyclable, prenez à gauche le chemin longeant la piste cyclable et la déviation.</p> <p>11- Prenez à droite le chemin rural jusqu'au collège Robert-Schuman.</p> <p>12- Prenez à gauche le CR N°56 dit des Petits-Louis et continuez direction les Hautes Loges.</p> <p>13- À droite, juste avant la voie ferrée prenez le CR N°123 des Hautes Varennes jusqu'à la rue Pierre-Semard.</p> <p>14- Traversez à gauche la voie ferrée et continuez pour prendre à gauche la rue de la Roche jusqu'à la rue de la Nivelle.</p> <p>15- Traversez la rue de la Nivelle pour prendre le trottoir d'en face et continuez en passant sous le pont de la déviation jusqu'au pressoir du Gâtinais.</p> <p>16- À gauche prenez le chemin longeant la déviation.</p> <p>17- Passez devant le monument des fusillés de la Nivelle. Prenez à gauche en passant sous le pont et continuez à gauche jusqu'à l'intersection avec la rue du Moulin Charrier.</p> <p>18- Tournez à droite, remontez la rue du Moulin Charrier pour aller jusqu'au passage à niveau.</p> <p>19- Traversez la voie ferrée sur la droite, rue de la Mère-Dieu puis, engagez-vous à gauche dans la rue des Castors.</p> <p>20- Prenez à gauche la rue Émile-Zola puis traversez le parc des Terres-Blanches. Face à la sortie du parc, prenez la rue du Mail. Ensuite, longez le cimetière et arrivez place de l'Église.</p> | <p>Le début de la rue de la Grefferie est goudronnée puis après la ferme, devient un chemin.</p> |
| <p>Variante</p> <p>*9 - Prenez sur la gauche, au passage à niveau, la rue de la Libération et continuez. Prenez à droite la rue Lino-Ventura. Au bout de la rue, à droite, entrez dans le parc, traversez-le pour ressortir rue Émile-Zola. Prenez à gauche la rue Jean-Moulin, la place des Terres-Blanches. Poursuivez sur le boulevard Mendès-France, jusqu'à l'arrivée place de l'Église.</p> | |



Services Techniques
et
Aménagement
du territoire
Tél : 02 38 93 86 14.

Site Internet : www.amilly.com



CIRCUIT PÉDESTRE



Le coteau

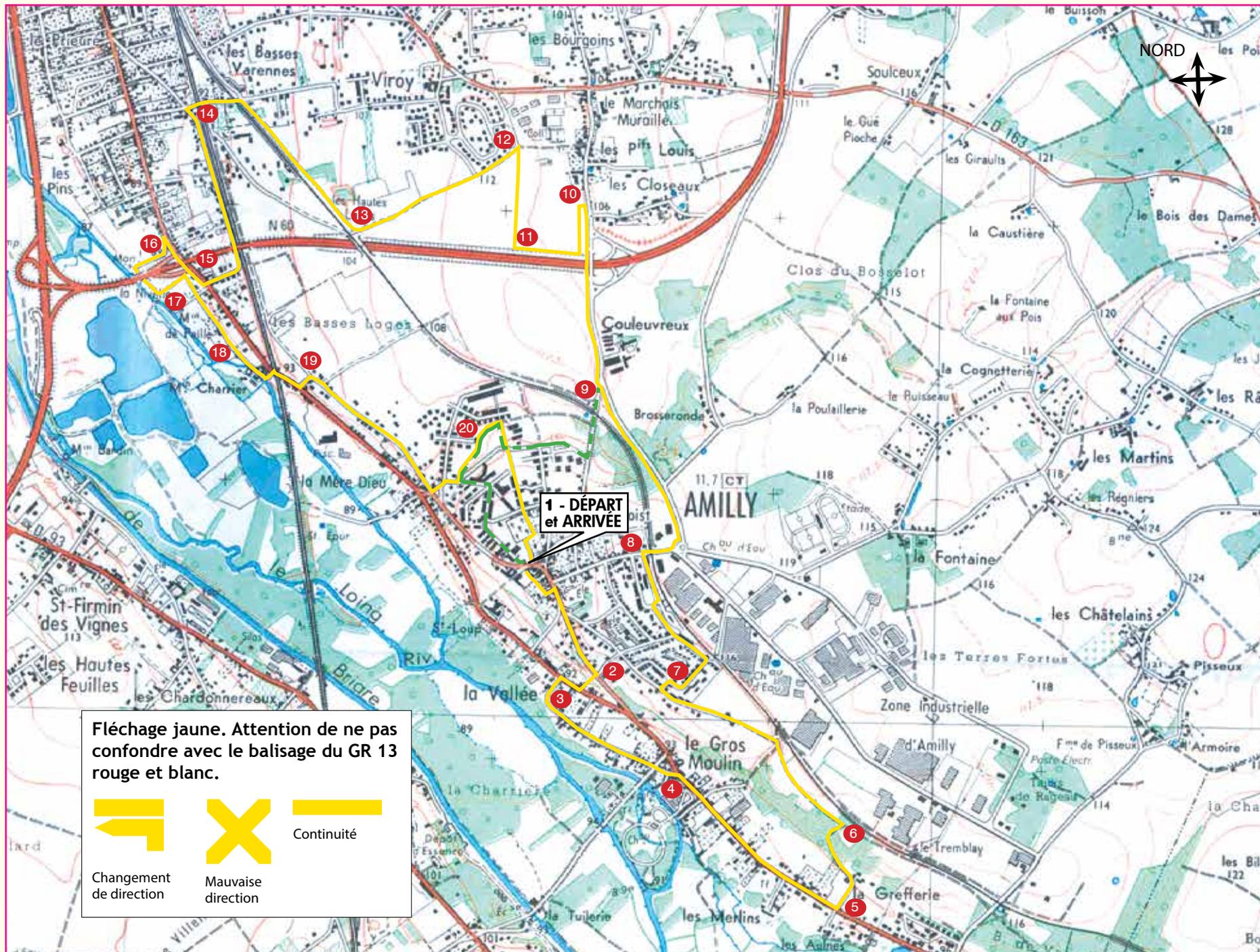
10,5
km

VARIANTE
5,5 km



Services Techniques et Aménagement du Territoire
Tél : 02 38 93 86 14 - Courriel : at.environnement@amilly45.fr
Site Internet : www.amilly.com





Fléchage jaune. Attention de ne pas confondre avec le balisage du GR 13 rouge et blanc.





Changement de direction Mauvaise direction Continuité

 Grande boucle

 Variante